

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

**Avis relatif à la décision du 6 mai 2013 du préfet de la région Centre et du président du conseil régional du Centre portant agrément du conservatoire d'espaces naturels du Centre et du conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher**

NOR : DEVL1430357V

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision conjointe du préfet de la région Centre et du président du conseil régional du Centre en date du 6 mai 2013, sont agréés le conservatoire régional d'espaces naturels du Centre et le conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.